12 Le tableau de répartition du bénéfice d'une SA se présente comme suit :

+	Bénéfice de l'exercice Bénéfice reporté de l'exercice précédent		80′000 200
= - -	Bénéfice résultant du bilan 5 % du bénéfice à la réserve légale 5 % du bénéfice de l'exercice à une réserve de crise	4′000 4′000	80′200 8′000
=	Premier solde 5 % de dividende sur le capital-actions libéré de 1'000'000		72′200 50′000
= - = -	Deuxième solde 5 % du bénéfice comme tantièmes Troisième solde 1 % de superdividende sur le capital-actions libéré de 1'000'000		22'200 4'000 18'200
=	Nouveau bénéfice reporté		8′200

Travail demandé:

Journaliser (avec libellés) le tableau ci-dessus en tenant compte de l'impôt anticipé.